Municipalité de Caudrot

Bulletin communal

Octobre 2019

La nouvelle balayeuse pour l'entretien de notre cité

Le sommaire

- L'éditorial de Monsieur le Maire	page 2
- Les agents communaux	pages 3 et 4
- Une bonne rentrée scolaire	Pages 5 et 6
- Le Permis de louer	pages 7 et 8
- Les commémorations	page 9
- La page du Clos des Acacias	page 10
- SUDGIMAD news	page 11
- Poème d'un Caudrotais	page 12
- Forum des Associations	Page 13
- Les Ados et l'École en balade	page 14
- La Liberté d'Association	page 15
- Il était une fois un Caudrotais	page 16 à 19
- La Vie Associative	pages 20 à 28
- L'État-Civil	page 29
- Les Renseignements Utiles	pages 30 et 31
- L'Épilogue	page 32

Editorial de Monsieur le Maire

Caudrotaises, Caudrotais

En termes d'investissement, l'action de notre municipalité n'a pas faibli pendant le premier semestre. La rentrée de septembre a vu la concrétisation des actions définies depuis plus de deux années par des informations orales et interactives avec la population. Réunions publiques sur les différents projets : sécurisation des routes et des rues, présentation de l'aire de jeux, achat de la balayeuse, présentation des budgets de fonctionnement et d'investissement. L'ensemble de ces échanges et de cette concertation a été relayé par des textes et des croquis sur les bulletins communaux.

Le résultat de ces améliorations n'a pas fait l'objet de critique négative mais d'échanges constructifs avec les Caudrotaises et les Caudrotais qui suivent les informations données par la municipalité et qui participent activement et bénévolement à la vie associative de la commune.

Certains grincheux ont tendance à confondre biens publics qui profitent au plus grand nombre et biens privatifs réservés à une minorité.

La municipalité a évidemment à cœur de mettre en place des investissements qui s'adressent au plus grand nombre. Rien d'anormal à cela puisque ce sont en partie les deniers résultant de l'impôt.

L'ensemble de ces investissements n'a d'ailleurs impacté aucun des taux des quatre taxes que la municipalité peut augmenter ou diminuer, et ce depuis son élection en 2014.

La Fête communale, orchestrée par des Caudrotaises et des Caudrotais bénévoles qui ont soif de s'approprier leur cadre de vie, a été une très grande réussite pour une première. Les actions de « Caudrot'Anim » ne se limitent pas à la fête communale : des manifestations festives vous seront présentées tout au long de l'année.

Caudrot'Anim est une association qui ouvre toutes grandes ses portes aux administrés qui souhaitent construire et vivre leur commune … ne soyez pas timide ou négatif … osez ce challenge. Je ne doute pas que les bonnes idées seront prises en compte !!!

Cette fin d'année verra une proposition aboutie du Zonage du PLUi de la commune. Une enquête publique suivra et un commissaire enquêteur sera nommé. Celui-ci viendra rencontrer les administrés qui le souhaitent afin d'enregistrer les éventuelles réclamations.

La mise en place du « Permis de louer » voté le 12 juin par le conseil municipal va obliger les bailleurs à déclarer en mairie les logements mis à la location.

Le mardi 3 septembre, François DUMEAU, conseiller municipal depuis 2012, nous a quittés. Homme déterminé, affichant ses convictions, aimant son village natal, il a accompagné la destinée de notre commune au cours de ces sept années et demie. François, mon ami, encore merci de ton implication au sein de l'équipe municipale.

Le 15 mars 2020, vous serez appelé(e)s à choisir vos élu(e)s qui auront la tâche de conduire la commune pour les six prochaines années.

Caudrotaises, Caudrotais, n'attendez pas le dernier moment pour vous engager … un projet se construit dans la concertation et les échanges, vivre et construire son lieu de vie est une véritable richesse et aventure humaine.

Je vous souhaite de vivre ces moments intenses et inoubliables, croyez-moi.

Le Maire, Jean-Pierre JAUSSERAND

J'♥ CAUDROT

Les matériaux de l'urbanisme sont le soleil, les arbres, le ciel, l'acier, le ciment, dans cet ordre hiérarchique et indissolublement …
Charles-Edouard Jeanneret, dit LE CORBUSIER

Le Personnel Communal

Les agents communaux et leurs activités

Pour assurer l'ensemble de ses services et répondre aux besoins de ses habitants, la Commune de Caudrot emploie du personnel. Les agents communaux sont répartis en trois pôles d'activités :

Le pôle administratif est assuré par deux agents : Elisabeth JIMENEZ et Joëlle NORMANT.

Le pôle école comprend trois ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et cinq agents pour le service cantine (ces agents sont présentés dans l'article concernant la rentrée scolaire).

Le pôle technique est assuré par quatre agents : José JIMENEZ, Frédéric LACOSSE, Cédric NORMANT, Yannick MONMIREL et Christine PIQUET.

Elisabeth JIMENEZ et Joëlle NORMANT

Le pôle administratif

Les agents des services administratifs de Caudrot vous accueillent en mairie pour vous assister dans vos différentes démarches. Leurs missions sont nombreuses : accueil des administrés, comptabilité, standard téléphonique, saisie informatique, préparation des dossiers, recherche documentaire, état civil, urbanisme, etc.

Le travail de bureau exige de la rigueur et de la concentration. A Caudrot, nos deux agents ont montré leur bonne implication dans les différentes tâches administratives d'exécution.

Yannick MONMIREL

Cédric NORMANT

Christine PIQUET

Frédéric LACOSSE

Le pôle technique

Les adjoints techniques territoriaux assurent de nombreuses tâches techniques d'exécution :

Travaux d'entretien de bâtiments : école, cantine, église, logements locatifs, foyer rural, Centre Socio Culturel …

Entretien des espaces verts

Entretien du stade de Caudrot
Une rénovation complète du stade a été entreprise : Réfection des sanitaires et du vestiaire de l'arbitre, ainsi que la remise en état du mur d'enceinte à l'entrée du stade. Travaux effectués avec soin par José JIMENEZ.

Entretien de l'école

Nos agents communaux (Frédéric LACOSSE, Cédric NORMANT et Yannick MONMIREL) ont procédé aux aménagements de la nouvelle bibliothèque scolaire et aux différents travaux de peinture.

Entretiens divers : voirie, cimetière communal, nettoyage des rues avec l'utilisation de la nouvelle balayeuse, entretien du matériel et des locaux …

Les agents communaux de Caudrot ont le désir de travailler en équipe sous les ordres de leur supérieur hiérarchique en ayant le sens du service public pour remplir leurs diverses missions.

Cédric et le muret de l'aire de jeux

…/…

Le Personnel Communal

.../...

Le pôle école

Des agents communaux accomplissent leur mission dans différents secteurs d'activités.

Trois dames ont le rôle d'assistantes maternelles : elles encadrent et accompagnent les élèves sur le temps scolaire.

Elles veillent aux bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, participent à l'éducation et à l'éveil des enfants.

Cinq personnes assistent les enfants sur le temps du midi dans les deux restaurants scolaires.

Deux agents communaux participent à l'encadrement et à l'animation des activités périscolaires.

La garderie du matin est assurée par Corinne LACOSSE et celle du soir par Josiane COLOGNI.

Les risques professionnels

Chaque année, l'ACPR (organisme pour la prévention des risques, dont les risques psychosociaux) établit un diagnostic des risques professionnels pour les différents pôles d'activités.

Un document unique indique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Des actions de prévention, des actions d'information et de formation sont prévues par la Commune : manipulation du défibrillateur, formation secouriste au travail pour les ATSEM, formation 1er secours, HACCP, formation aux risques chimiques, Certiphyto, habilitation électrique .

Des exercices d'évacuation incendie sont entrepris pendant le temps de classe et de repas (il faudra prévoir également un exercice pendant le temps de sieste en maternelle).

Résultats de l'analyse

Les agents ont une bonne autonomie dans les différents pôles de travail.

Ils peuvent utiliser dans leur activité leurs connaissances et savoir-faire.

Pour Caudrot, les scores obtenus montrent qu'il n'y a pas de risque professionnel significatif concernant la durée et l'organisation du temps de travail.

D'après les connaissances scientifiques actuelles, il serait raisonnable de ne pas dépasser 45 heures de travail /semaine.

Pour Caudrot, le temps de travail est de 35 heures hebdomadaires dans les pôles administratif et technique, environ 39 heures par semaine pour le pôle école.

Certaines activités professionnelles peuvent être éprouvantes pour les agents sur le plan émotionnel (cas des agents en contact avec les administrés et des personnes travaillant avec les enfants).

Le niveau de risque psychosocial de la Collectivité est faible.

Responsable du personnel, je reçois chaque année les agents pour un entretien professionnel. Je les incite bien sûr à continuer de travailler dans un véritable esprit d'équipe, dans un bon climat de courtoisie et de respect mutuel afin que chacun puisse effectuer dans les meilleures conditions un travail de qualité.

Lorsque deux forces sont jointes,
leur efficacité est double
Isaac NEWTON

J'♥ CAUDROT

Édouard LENGAIGNE
2ème Adjoint au Maire

Une bonne rentrée scolaire

Accueil des élèves

Ce lundi 2 septembre 2019 fut un grand jour pour des milliers d'écoliers et écolières. Après une chaude période estivale, nos jeunes Caudrotais ont dû prendre ou reprendre le chemin de l'école avec, pour certains, une petite appréhension et pour tous le plaisir de trouver ou retrouver des camarades.

Ce fut un accueil chaleureux réservé à nos 106 écoliers scolarisés à l'école publique de Caudrot. L'équipe enseignante légèrement remaniée et le personnel communal dans son ensemble ont vérifié que tout était bien prêt pour aborder cette nouvelle année dans les meilleures conditions.

Pour le plaisir de tous, les parents d'élèves ont invité les adultes et les enfants présents le jour de la rentrée à un copieux petit déjeuner dans la cour de l'école. Un grand merci aux organisateurs pour cette heureuse initiative.

Durant l'été, le personnel communal affecté à l'école et les agents techniques ont participé au nettoyage approfondi des locaux, à l'entretien du matériel, à la mise en place de la nouvelle bibliothèque (une classe inutilisée a été équipée d'un tableau numérique et d'un rétroprojecteur).
A noter également que les activités sportives et de loisirs (cadre scolaire et périscolaire) pourront se faire sur la nouvelle aire du Déca Park situé à proximité de l'école.

Situation scolaire

Les effectifs sont quasi stables pour cette rentrée scolaire. 106 élèves ont été accueillis dont 40 en école maternelle et 66 en classes primaires. La semaine de quatre jours et demi, après consultation avec les parents d'élèves, a été reconduite pour l'année scolaire 2019/2020.

L'équipe enseignante a enregistré deux nouvelles arrivées : celle de Madame **Annie FERRARI** (enseignante en classe maternelle) et celle de Madame **Dolorès DUCOS** (enseignante en classe élémentaire CE2/CM1/CM2).

Composition de l'équipe enseignante

Directrice de l'école Madame **Karine DOUET**

De gauche à droite

Dolorès DUCOS, Cynthia AUDEBERT, Marie BACHELIER, Karine DOUET, Annie FERRARI et Éric CASAIL (enseignant rattaché à l'école de Caudrot pour effectuer des remplacements dans la circonscription).

Classes maternelles

Classe de Madame **Karine DOUET** : 9 élèves en petite section, 9 élèves en moyenne section et 1 élève en toute petite section

Classe de Madame **Annie FERRARI** : 10 élèves en moyenne section et 10 élèves en grande section

Classes élémentaires

Classe de Madame **Cynthia AUDEBERT** : 11 élèves de CP et 8 élèves de CE1

Classe de Madame **Marie BACHELIER** : 24 élèves (7 élèves en CE2, 7 élèves en CM1 et 10 élèves en CM2)

Classe de Madame **Dolorès DUCOS** : 24 élèves (7 élèves en CE2, 7 élèves en CM1 et 10 élèves en CM2)

.../...

Une bonne rentrée scolaire

.../...

Restauration scolaire

Du personnel communal compétent a la responsabilité de bien encadrer et accompagner environ 85 enfants lors du service de restauration scolaire.

Les 35 jeunes convives de maternelle sont accueillis par Mesdames **Nicole GAROT** et **Corinne LACOSSE**. Les 50 rationnaires des classes élémentaires sont encadrés par Mesdames **Catherine JIMENEZ**, **Fabienne FORTAIN** et **Christine PIQUET**.

Nicole GAROT

Corinne LACOSSE

Le personnel de cantine a pour mission de surveiller les enfants mais aussi de savoir être disponible et attentif. C'est ce que s'efforcent de réaliser nos agents pour faire en sorte que le temps de cantine ne soit pas qu'un temps de restauration mais aussi un moment convivial.

La Municipalité de Caudrot a le souci de proposer des repas équilibrés et de qualité dans un cadre agréable (une gestion de l'espace a été étudiée et des aménagements acoustiques ont été réalisés dans nos deux salles de restauration scolaire avec pour objectif de réduire le bruit) .

Animatrices en périscolaire

Les activités périscolaires ont été reconduites pour l'année scolaire 2019-2020.

Madame **Corinne LACOSSE** anime des ateliers le matin de 8 h à 8 h 50.

Mesdames **Fabienne FORTAIN** et **Josiane COLOGNI** font partie de l'équipe d'animation pour les activités périscolaires le soir de 15 h 45 à 18 h.

Personnel de garderie

Madame **Corinne LACOSSE** assure la garderie du matin de 7 h 30 à 8 h.

Madame **Josiane COLOGNI** effectue le service de garderie le soir de 18 h à 18 h 30.

J'♥ CAUDROT

Édouard LENGAIGNE
2ème Adjoint au Maire

Dispositif pour lutter contre l'habitat indigne

PERMIS de LOUER

Instauré par la loi ALUR, le permis de louer est un dispositif réglementaire qui permet de lutter contre l'habitat indigne en donnant à une municipalité davantage de moyens afin d'agir contre la précarisation des logements.

Désormais, les communes et les intercommunalités peuvent mettre en place sur leur territoire un système d'autorisation préalable que les propriétaires (hors logement ayant fait une convention ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) devront obligatoirement obtenir avant de pouvoir louer leur logement.

Sur notre communauté de communes, les communes de La Réole, Gironde-sur-Dropt, Saint Pierre d'Aurillac ont déjà instauré ce dispositif …

Le dispositif PERMIS DE LOUER
Procédure de déclaration de mise en location

Conformément à ces nouvelles dispositions réglementaires, afin de lutter contre le mal logement et le logement indigne, le conseil municipal a décidé d'instaurer, par délibération du 12 juin 2019, une procédure de déclaration de mise en location sur l'ensemble du périmètre communal.

Cette décision vise à renforcer notre action dans la lutte contre l'habitat indigne mais également de pouvoir recenser notre parc locatif.

Le dispositif entrera en vigueur le 12 décembre 2019.

Qui est concerné par ce dispositif :

A partir de cette date, chaque propriétaire privé (hors logement ayant fait l'objet d'une convention ANAH) qui mettra en location son bien dans la commune de Caudrot disposera d'un délai de 15 jours, suivant la conclusion d'un contrat de location, pour déposer en mairie une déclaration de mise en location (Cerfa N°15651*01).

Cette déclaration devra être accompagnée du dossier de diagnostics techniques (Diagnostic de performance Energétique, Certificat de mesurage surface habitable loi Boutin, le Constat de Risque d'Exposition au Plomb, Etat de l'installation intérieure électrique et gaz, (si l'installation a plus de 15 ans), état mentionnant la présence ou absence d'amiante et l'état des risques et pollutions)

Le champ d'application

Les logements concernés par cette déclaration sont ceux :

Mis en location
Faisant l'objet d'une nouvelle mise en location

Le dépôt de la déclaration donne lieu à la remise d'un récépissé dont une copie est transmise pour information au locataire par le propriétaire.

Cette déclaration est renouvelée à chaque nouvelle mise en location.

Pour autant, l'absence de déclaration de mise en location est sans effet sur le bail dont bénéficie le locataire.

…/…

.../...

Sont exclus :

Les contrats portant reconduction de la location.
Les contrats portant renouvellement de la location.
Les avenants à ces contrats.

Lorsque la déclaration est complète, le déclarant reçoit un récépissé indiquant la date de dépôt de la déclaration reproduisant l'ensemble des informations dans celle-ci.

Et si la déclaration est incomplète ?

Le déclarant reçoit un accusé de réception indiquant la date de dépôt de la déclaration ainsi que les pièces ou les informations manquantes. Il doit alors les fournir dans un délai d'un mois maximum.

A défaut de production des pièces dans le délai imparti, le déclarant doit procéder au dépôt d'une nouvelle déclaration.

Quelle est la sanction du défaut de déclaration ?

Si les propriétaires ne font pas de demande d'autorisation préalable ou ne suivent pas les recommandations, ces derniers feront l'objet d'un signalement auprès du Préfet qui pourra imposer des amendes de 5000€. Les décisions seront également transmises à la C.A.F. et aux services fiscaux. Enfin, cela donnera lieu à une inscription à l'observatoire des logements indignes.

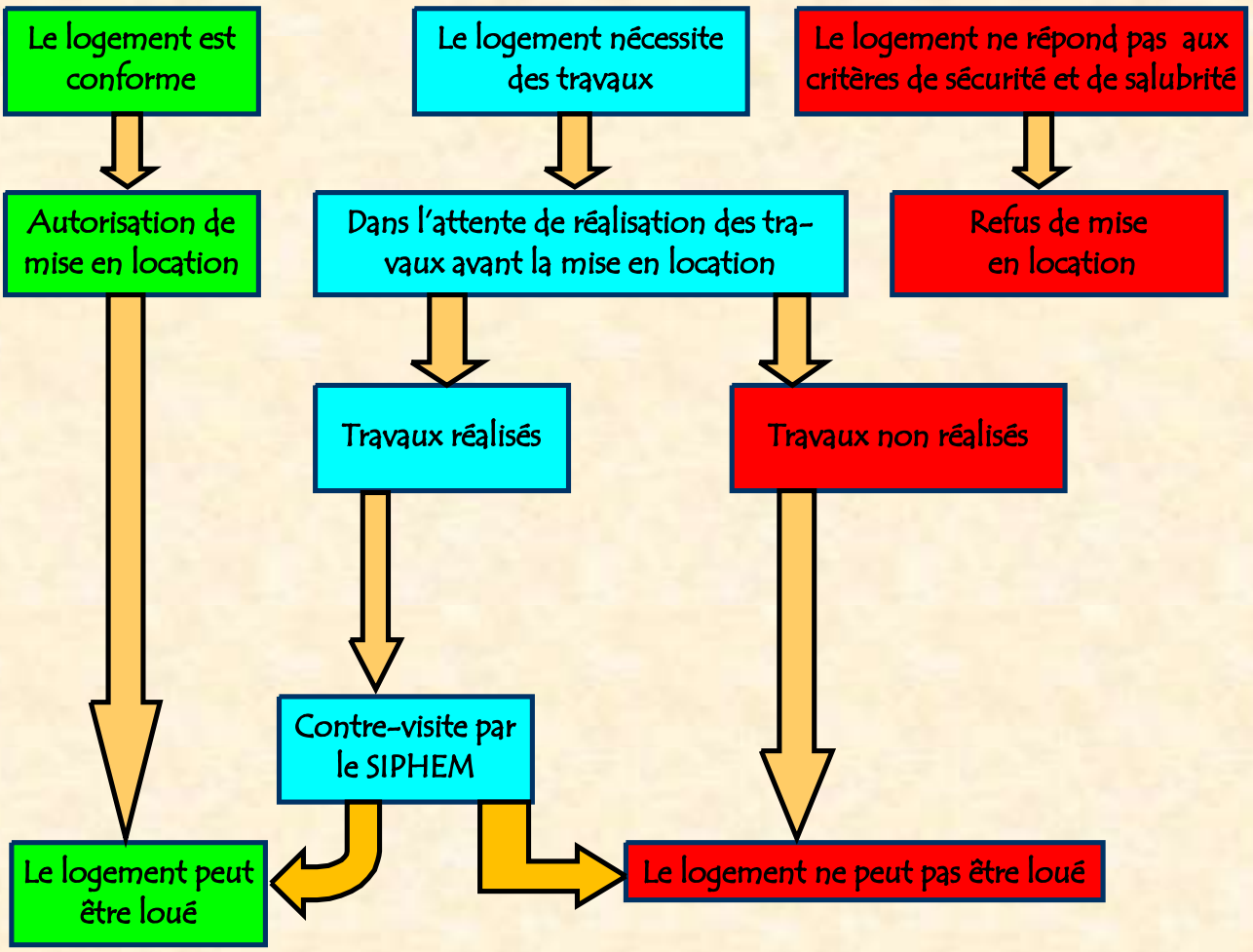

J'♥ CAUDROT

Le Maire, Jean-Pierre JAUSSERAND

COMMÉMORATIONS

Hommage à la mémoire de Pierre GEMIN

Le 8 juin 2019

Les Caudrotaises et les Caudrotais ont été invités par Monsieur le Maire à venir se recueillir au monument aux morts en mémoire de **Pierre GEMIN**, héros de la résistance, sous la présidence de « **l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et de la Déportation : les Anciens du Réseau BUCKMASTER**.

A l'invitation de Monsieur le Maire, les Caudrotaises et les Caudrotais se sont réunis au monument aux morts pour commémorer l'appel du 18 juin 1940 que le Général de Gaulle lança depuis la radio (BBC) de Londres.

La cérémonie, présidée par le Premier Adjoint **Roger NETTE**, en l'absence de **Jean-Pierre JAUSSERAND**, fut sobre mais empreinte d'une grande émotion.

François DUMEAU, habituellement Maître de Cérémonie, était présent sur son scooter et nous fûmes tous bien inspirés de respecter le protocole. Ainsi **Raymond VEUX** fut à la baguette pour les commandements et nos habituels et fidèles musiciens, dirigés par notre célèbre **Jeannot BIELSA**, exécutèrent toutes les sonneries protocolaires et terminèrent par la Sonnerie aux Morts suivie de La Marseillaise.

C'est **Jean CRAMPES** qui lut le message suivi du dépôt d'une gerbe déposée par **Patrick SIMON**. Tous les présents, malheureusement peu nombreux cette fois (sans doute la faute à la canicule car il faisait vraiment très chaud et nous étions sous le soleil), se retrouvèrent au centre socioculturel pour le pot de l'amitié.

Roger NETTE, 1er Adjoint au Maire, si triste d'être obligé d'écrire cette page à la place de François DUMEAU, pourtant irremplaçable.

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

Le Clos des Acacias
Résidence Médicalisée - EHPAD

La résidence du Clos des Acacias arrive à la fin de sa remise en valeur. Vous avez pu constater que la façade rue d'Arche de Luxe a été restaurée, la toiture entièrement remaniée. Les aménagements intérieurs sont effectifs, il reste des peintures, des changements de revêtements de sol, des finitions à terminer. Les résidents ont été patients et découvrent maintenant que les espaces sont plus lumineux, conviviaux, « modernes ».

La vie sociale au sein de l' EHPAD n'a pas cessé et continue de s'ouvrir sur le village. Il y a toujours des liens tissés avec le périscolaire de l'école, les sorties hebdomadaires au petit carrefour, le souhait de s'associer aux associations du village …

Le nouvel aménagement du jardin a vu la réalisation d'un boulodrome. Des Caudrotais ont émis le souhait de pouvoir venir y jouer et, lors du Conseil de Vie Sociale de l'établissement, la question a été posée. La directrice, **Élodie DUISABOU** y a répondu favorablement.

Un règlement et des horaires d'utilisation sont en cours de réflexion et nous informerons les Caudrotais dès que le boulodrome sera accessible.

Une conférence sur la viticulture biologique vous est proposée également à la résidence du Clos des Acacias. Monsieur FOUILHAC viendra le mercredi 23 Octobre nous parler de sa passion pour la vigne et sa conversion en bio depuis plus de 40 ans déjà.

Son enthousiasme et sa pédagogie nous permettront de comprendre que le vin est bon pour la santé (en consommation modérée bien sûr !).

Nous vous attendons donc le mercredi 23 Octobre à partir de 15 h.

Valérie CHALONS
Animatrice

Arbre à boutons rencontré le 12 septembre 2019 dans un couloir du Clos des Acacias
Il est beau, non ?

L'HISTOIRE DE CAUDROT
EST CONSTRUITE PAR TOUS

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

Le Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile SUDGIMAD continue les actions pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées et de leurs aidants. Des groupes de paroles, ciblés sur les maladies neurodégénératives de type Alzheimer, à destination des aidants sont organisés de façon mensuelle.

Sur le même rythme, un café mémoire est organisé à Langon, au Café L'Estran, 14 rue Maubec. Il accueille aidant et aidé, dans un lieu chaleureux et convivial, pour échanger sur la maladie ou tout autre sujet, selon les besoins et les envies de chacun. *

L'aidant, qu'il soit l'époux, l'enfant, l'ami ou le voisin, reste le pilier du maintien à domicile et SUDGIMAD, avec ses partenaires, multiplie les actions pour l'accompagner et le soutenir. Ainsi, avec le CLIC Sud Gironde, différentes actions se mettent en place. La « Pause des aidants » se poursuit à La Réole. Elle prend la forme de rencontres, de réunions d'information et d'échange, de séances de sport adapté, de sophrologie, de sorties… Le CLIC vient de dupliquer le projet qui va se mettre en place à Bazas courant octobre 2019.

Collonges-la-Rouge (Corrèze)

Château de Turenne (Corrèze)

Ainsi, à la demande des aidants du groupe de la Réole, un voyage a été organisé pour les aidants et leurs aidés accompagnés de professionnels du CLIC, de SUDGIMAD et du centre de soin du Réolais. C'est le Village Séjour Accompagné, à Allassac en Corrèze, qui a accueilli le petit groupe de 13 personnes.

Le voyage était rythmé par les visites des plus beaux villages de France, des balades et des repas en toute convivialité. Tout le matériel était à disposition des aidants, afin d'accompagner au mieux leur aidé hors du domicile.

Afin qu'ils profitent en toute sérénité du séjour, une aide-soignante était présente pour s'occuper de leur proche en journée.

C'est donc le cœur léger qu'ils ont parcouru les rues des cités et les sentiers.
Un voyage plein de rires et d'émotions autant pour les aidants que les accompagnants. Les retours étant plus que positifs, aucun doute, l'expérience sera renouvelée !!!

L'HISTOIRE DE CAUDROT
EST CONSTRUITE PAR TOUS

Dora BLONDEL
Ergothérapeuthe

Poème d'un Caudrotais

« PLACE DES TILLEULS » par Serge GANUCHAUD

Voilà la Saint Martin
Parée dès le matin
Des ors de son été
Coloré et fugace
Où le vent, à son gré,
En extirpant des arbres
Par instants un halo
Tournoyant et léger,
S'habille des parfums
Pris à la dérobée
Dans la fauve feuillée
Dont il jonche la place.

Ainsi, de jour en jour
Les tilleuls se faisant
Un peu plus squelettiques
Regardent leurs atours
Tapisser à l'entour,
Bruyamment s'enrouler
Vers le kiosque à musique
Où le vent les entraîne
Mêler leurs crissements
Au chant de la fontaine.

L'automne triomphant
S'empare de la place
Avant que sur les arbres
Au repos tourmenté
Par les assauts d'Ouest
Et ses pluies traversières,
Les bleus matins d'hiver
N'alourdissent leurs branches
Sous des gouttes de verre.

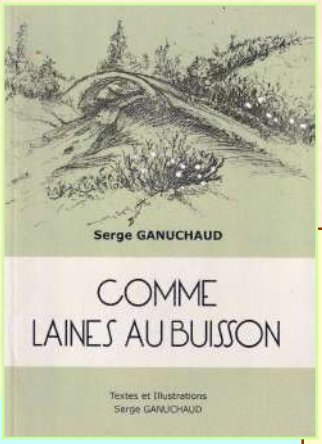

Poème et dessin extraits de ce livre paru en 2015. 80 pages de beaux textes et de dessins les illustrant avec une grande sensibilité et une non moins grande espièglerie. Merci, Serge

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

FORUM DES ASSOCIATIONS 4ème édition 6 septembre 2019

En ce début du mois de septembre, rendez-vous pris pour nous Caudrotais avec nos associations du village pour leur forum annuel.

Dès 18 h 30, les divers bénévoles investirent le foyer afin de présenter leur association aux futurs adhérents et, bien entendu, à tous les visiteurs.

Ainsi, il fut possible de rencontrer toutes nos associations, à l'exception de La Vaillante dont le représentant de l'école de Football était souffrant et son président retenu par des obligations familiales de dernière minute.

Nous pûmes compter sur nos deux nouvelles associations **Les cousettes de Lucie** et **Caudrot'Anim**.

Ce forum ne pouvait s'achever sans partager le verre de l'amitié et échanger sur les problématiques du manque cruel de bénévoles et d'adhérents pour certaines associations.

Espérons que cette quatrième édition aura permis de redynamiser quelques bénévoles et quelques adhérents. Et encore un grand merci à tous les bénévoles pour votre implication et votre passion.

L'HISTOIRE DE CAUDROT
EST CONSTRUITE PAR TOUS

Carole BRAU, 3ème Adjointe au Maire

BIEN-VIVRE ENSEMBLE à CAUDROT

La reprise du QG des ADOS sera le mercredi 7 novembre de 13 h 30 à 16 h comme tous les mercredis jusqu'à fin décembre.

Sandrine GARRELIS
4ème Adjointe au Maire

L'HISTOIRE DE CAUDROT EST CONSTRUITE PAR TOUS

Dans le cadre des journées du patrimoine de fin septembre, Madame **Virginie LEVIEUX-DANGLADE** et son conjoint ont eu la gentillesse d'ouvrir les portes de leur propriété, le **CHÂTEAU BOUCHEREAU**, à la classe de MS/GS de l'école maternelle de CAUDROT.

Les enfants ont découvert les différentes pièces du château et son parc.

Ils ont été si mignons que Virginie les a récompensés avec des bonbons.

Merci beaucoup.

D'autres sorties sont prévues dans le cadre du projet « Autour de Nous ».

Annie FERRARI
Professeur des écoles

J'♥ CAUDROT

LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

La liberté d'association n'est pas un droit datant du 19ème siècle mais remonte aux fondements de notre civilisation. Il consiste en la possibilité de former ou de rejoindre un groupe pour une durée prolongée. C'est le droit de constituer, d'adhérer et de refuser d'adhérer à une association.

Pierre WALDECK-ROUSSEAU

1948, l'Assemblée générale des Nations unies proclame dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme le droit de s'associer librement.

1950 la Convention européenne des droits de l'homme consacre la liberté de réunion et d'association.

1966, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques garantit le droit de s'associer librement.

1981, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples consacre la liberté d'association et condamne toute adhésion associative obligatoire comme une violation de ce droit fondamental sous réserve de l'obligation de solidarité ;

1990, la Convention internationale des droits de l'enfant consacre la liberté d'association des mineurs ;

1999, la Cour européenne des droits de l'Homme condamne toute adhésion associative obligatoire comme étant contraire à la Convention européenne des droits de l'homme.

Sous la 3ème république

La loi du 12 juillet 1875 permet la création d'associations en vue de l'organisation de l'enseignement supérieur. La loi du 30 juin 1881 instaure la liberté de réunion, sur simple déclaration, tout en maintenant l'interdiction des clubs politiques. La loi du 22 mars 1884, dite loi Waldeck-Rousseau, autorise la constitution libre des syndicats professionnels et abroge ainsi définitivement la loi Le Chapelier. Le 1er avril 1898, la même loi s'étend aux associations de secours mutuel.

En 1899, Pierre Waldeck-Rousseau, alors Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, dépose le projet de loi qui aboutira à la loi du 1er juillet 1901. Cette loi consacre le droit à toute personne en mesure de contracter de s'associer sans autorisation préalable. En faisant du droit de s'associer un contrat, la loi garantit que l'appartenance à une association reste tributaire du consentement de chacun. Les seules limites concernent « un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement ».

En 1905 un régime spécifique est créé pour les associations religieuses par la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat. Par la suite, la liberté d'association devient un droit constitutionnel reconnu par les traités internationaux.

En 1948, la liberté d'association est reconnue comme un droit fondamental par l'article 20 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En France en 1971, le Conseil constitutionnel affirme et reconnaît dans sa décision du 16 juillet 1971 son caractère de liberté publique.

En France, la liberté d'association est régie par la loi de 1901 (loi de 1908 pour l'Alsace-Moselle). L'Association est également connue sous les noms d'organisme à but non lucratif, de société ou encore de club.

Dans le principe, elle est un regroupement d'au moins deux personnes qui décident de mettre en commun des moyens afin d'exercer une activité ayant un but premier autre que leur enrichissement personnel.

Le caractère désintéressé de l'activité interdit la redistribution d'un bénéfice aux associés, mais il n'implique pas que l'activité soit non commerciale et encore moins déficitaire. L'objet de l'association peut être commercial (tel que la distribution de produits issus du commerce équitable, des actions culturelles, spectacle, développement de logiciel, activités sportives ou de remise en forme …), et le bénéfice réalisé réinvesti dans son développement.

Il était une fois un Caudrotais

François,

Il y a quatre jours, Roger m'informait par téléphone que tu venais de rejoindre l'au-delà.

Lors de ma dernière visite il y a une semaine, je t'avais trouvé très fatigué. Aussi l'appel tardif de Roger ne fut pas une surprise et j'ai ressenti une forte émotion car je perdais un ami.

Je me souviens de notre première rencontre en 2012, lors de la constitution de notre première liste. Tu avais reçu ma proposition de figurer sur cette liste « Caudrot avec vous » avec beaucoup d'honneur.

Lors de nos nombreux échanges j'ai pu découvrir l'homme sous différents aspects, professionnel, politique, plus intime. Dès notre premier entretien j'ai compris très rapidement, ton attachement très fort aux valeurs républicaines et ta détermination pour les mettre au service des Caudrotaises et Caudrotais.

Caudrot village de tes racines, de ton enfance et ton adolescence. Village que tu aimais tant et où se termine ton séjour sur cette terre. Certainement un vœu que tu devais avoir formulé secrètement.

Au fil du temps, durant le second mandat, j'ai pu apprécier ta détermination, tes convictions d'humanisme et de solidarité ou l'humain était au centre de tes réflexions.

L'Armée t'a formé professionnellement et forgé des valeurs qui étaient les tiennes : engagement, loyauté, justice, solidarité, mémoire et respect.

Tu ne manquais aucune occasion pour honorer tes frères d'armes lors des différentes cérémonies et commémorations qui se déroulaient au gré du calendrier.

Tes nombreuses décorations, que tu arborais avec fierté, étaient là pour rappeler aux administrés ta vie professionnelle que tu as terminée au grade de Commandant.

Ta vie élective nous a montré, aussi bien au niveau communal qu'intercommunal, ta disponibilité et ton sens du devoir bien accompli pour les affaires publiques, creusant ainsi le sillon de tes engagements politiques non dissimulés.

François, merci d'avoir fait partager tout cela à l'équipe communale. Enfant de Caudrot, tu as rempli ton contrat d'élu avec force, ténacité, loyauté, conviction et fidélité. Merci de la confiance que tu m'as accordée.

Au nom du conseil municipal, je présente nos condoléances attristées à toute ta famille, tes enfants, Elisabeth, Fanou, qui ont su t'entourer avec amour dans ces derniers moments.

François, mon ami, bon séjour dans l'au-delà.

Ce texte a été lu par Jean-Pierre JAUSSERAND lors de la cérémonie d'incinération de François DUMEAU le 5 septembre au Crématorium de Tonneins (47)

François nous a quittés le 3 septembre, vers 19 h 30, alors qu'il était en compagnie d'un de ses fils dans sa chambre du Clos des Acacias où il avait emménagé depuis quelques semaines. Depuis de longs mois, François souffrait et s'installer au Clos des Acacias lui fut une délivrance … on allait s'occuper de lui en permanence. Depuis de longs mois, sa santé déclinait et, seul chez lui, le moral déclinait tout aussi rapidement. Sa sœur Fanou venait tous les jours, restait longtemps avec lui pour l'aider dans les occupations et besoins quotidiens. D'autres personnes aussi, des collègues du Conseil Municipal, les infirmières, le médecin, ses enfants … son état ne faisait qu'empirer et nous étions tous inquiets.

Sud Girondin pur jus, Caudrotais parmi les Caudrotais, François n'est pas né dans son village le 5 mai 1937 mais à Bordeaux par césarienne. Ses parents résidant dans notre village avec son père Jean DUMEAU, plombier-zingueur à son compte, installé à Caudrot (atelier Place du Presbytère), et sa maman Juliette née MERCIER. Papa parti à 63 ans en 1974 et maman à 95 ans en 2007 alors qu'elle habitait la maison du 5 rue Fernand Masson, la rue de la mairie où il pouvait ainsi se rendre en quelques pas.

Ses pas étaient devenus difficiles depuis plus d'un an et François s'était fait une vraie joie en achetant ce qu'il appelait son scooter. Avec lui, il allait partout, notamment faire ses courses à Carrefour où il pouvait entrer avec … il ne manquait jamais d'y acheter le SUD OUEST du jour, passionné qu'il était et avait toujours été de la vie des autres.

Cette maison fut celle où sa maman avait installé son atelier de couturière. Elle avait beaucoup de travail, m'a-t-on raconté, et l'une de ses apprenties fut la maman d'une autre Caudrotaise, Martine SAN MIGUEL.

.../...

Il était une fois un Caudrotais

Lycée La Réole

François a été un petit garçon qui fréquenta notre école communale et eut Monsieur André RIFFAUD comme instituteur, lequel fut un élu puis Maire de Caudrot de 1953 à 1971.

Collège à Langon où il obtint son Brevet : grand jour … son cadeau fut un scooter !

Lycée à La Réole mais Français n'alla pas jusqu'au Bac. En effet, son père le fit entrer en 1955 dans l'Armée de l'air qui s'avéra devenir sa vie.

Il commença par suivre les cours de l'École RADIO-RADAR à Rochefort. Ce fut sa spécialité pendant toute sa carrière.

Sa carrière le mena ensuite de base en base jusqu'à sa retraite de l'active en 1992. Une carrière qui mérite d'être énoncée. Il convient de ne pas oublier celle qui fut la mère de ses trois fils et sa compagne jusqu'en 1997. **Ils se marièrent le 10 mars 1959**. Elle le suivit partout.

1959-1962 Strasbourg- Entzheim : Tour de contrôle

1962-1967 Algérie. Démantèlement de la Base de Colomb-Béchar après les accords d'Évian. Là, son épouse Elisabeth le rejoint avec les enfants. Expert en **cinéthéodolite** (instrument d'optique très complexe utilisé pour déterminer la trajectoire des engins spatiaux), François exerça ses talents de spécialiste avec plaisir.

CHERBOURG 1979

1967 Mont de Marsan … Guerre électronique

1969-1974 Strasbourg. Elisabeth qui le suit partout y retrouve un poste aux PTT (La Poste actuelle) d'où elle est issue.

1974 Djibouti

1976 Nancy-Ochey

1981 Vesoul-Luxeuil … Nucléaire après une formation à Cherbourg

1986 Mérignac

1992 Retraite de la vie militaire active. En 1996, il devient officier réserviste actif, rattaché à Cazaux.

Ces dernières années, François a habité La Teste puis il partit en 2000 habiter au Maroc, à Marrakech, d'où il revint en 2009 pour habiter Caudrot.

CAUDROT 8 mai 2017

…/…

Il était une fois un Caudrotais

Ordre National du Mérite
14 juillet 2002

CAUDROT 19 mars 2015

François reçut de nombreuses décorations dont **l'Ordre National du Mérite le 14 juillet 2002** dont il était très fier.

Comment ne pas citer celui qui était de sa classe, qui usa ses fonds de culotte sur les mêmes bancs scolaires que François, celui dont il me parlait souvent et qu'il aimait … **Guy LÉGLISE**.

Revenu à Caudrot, la proposition de Jean-Pierre JAUSSERAND lui procura une grande joie. Sa conception de l'Armée était « Je sers » … et il allait pouvoir continuer au sein de l'équipe municipale. Nous n'oublierons jamais ses coups de gueule, têtu qu'il pouvait parfois être … mais tout s'arrangeait toujours … et il n'était pas homme à rester sur une position erronée s'il la reconnaissait. François avait une haute conception du travail en équipe et admirait (en quasi secret) de nombreuses actions de ses collègues.

Avec nous, il a connu la cohabitation de 2012 à 2014 et sa patience et sa compréhension des situations ne laissaient de m'épater. Comme dirait une personne très proche, le bon sens quoi … Il en avait, le François.

Tous se rappelleront les cérémonies de commémorations qu'il présida à la militaire, ce qui nous faisait sourire … mais c'était très bien ainsi. Nous appréciions tellement que nous continuons d'appliquer ses protocoles. S'il nous voit, il doit apprécier.

CAUDROT 6 juin 2015

…/…

Il était une fois un Caudrotais

Ce texte a été lu par Roger NETTE lors de la cérémonie d'incinération de François DUMEAU le 5 septembre au Crématorium de Tonneins (47). Il n'y en a pas eu d'autre.

Neuf années, François, neuf ans que je te connais, mon ami, neuf années d'une richesse telle que cela vaut une vie.

J'ai longtemps cherché mes racines que j'ai finalement trouvées à Caudrot, ta cité de cœur dont tu m'as fait partager et appris tant de choses. De véritables racines dont tu étais l'une … puisque frères nous sommes devenus très vite.

Frères, nous l'étions déjà depuis longtemps chacun de notre côté dans un cadre philosophique et, lorsque nous nous découvrîmes cette communauté spirituelle, ce fut comme un éblouissement qui ne nous a jamais quittés.

Le fils unique que j'étais depuis toujours s'est accroché à cette racine et le temps a passé jusque maintenant.

Se découvrir à plus de soixante ans un ami doublé d'un frère, quel bonheur ce fut pour moi. Tu le savais bien puisque tu me les rendais ces sentiments qui se sont révélés d'une force inattendue au fil des jours, des semaines, des mois, des années. Sans faiblir.

Il ne s'est pas passé plus de deux jours sans au moins se parler au téléphone. Quand tu n'avais pas de mes nouvelles au bout de deux jours, tu t'inquiétais toujours et j'étais heureux que tu le fasses.

Je pourrais parler des heures à ton sujet … tous te connaissent et tu as eu une longue vie active dont tu m'as narré de très nombreux épisodes.

Si j'avais pris des notes, je pourrais probablement écrire un bouquin sur ta vie.

Tu la racontais bien, cette vie que tu as aimée, et j'aimais ça.

Tu sais que je m'occupe de la Communication au sein de notre équipe municipale et tu fus une source quasi permanente d'idées de reportages, d'interviews, etc… qui m'ont beaucoup aidé.

Tu m'as aussi empêché quelquefois de faire une connerie …

Là, depuis quelques jours, je ne parle que de toi en informant un maximum de personnes de ton départ. Et j'ai reçu des dizaines de messages, dont certains longs, tous manifestant leur amitié et leur émotion. Je tiens tout cela à la disposition de la famille à qui je présente mes condoléances.

Tu vas nous manquer, François, tu me manques déjà.

Je t'aime, ami, et ne t'oublierai jamais.

LA VIE ASSOCIATIVE

Comité des FETES CAUDROT 'ANIM !!

Comme chaque année, la fête communale s'est déroulée sur la Place des tilleuls, cette fois-ci sous la houlette du nouveau Comité des Fêtes.

Les festivités débutèrent le vendredi soir avec les danseuses Sévillanes et celles de Country autour d'une soirée grillade prolongée d'un bal disco animé par **ARNAUD**.

Christian VIGNAUD et ses chanteuses animèrent le traditionnel repas du samedi soir où Caudrotais parents et amis purent déguster une excellente paella préparée par **Marie** et **Sirkis**. Suivirent, en bord de Garonne, les magnifiques feux d'artifice offerts par la Municipalité.

Jeux pour enfants, concours de pêche, concours de belote, marche du Club Joyeux Automne et loto ravirent petits et grands pendant ce week-end.

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine et, en attendant, le comité organisera le 1er décembre un **VIDE TA CHAMBRE** au Foyer Rural. Le 1er Février 2020, le comité vous proposera une Soirée Basque. Les informations utiles et nécessaires suivront incessamment.

Les marcheurs du dimanche matin

.../...

LA VIE ASSOCIATIVE

.../...

LA VIE ASSOCIATIVE

Sin embargo

Les Cousettes de Caudrot

Initiation à la couture et au tricot

Mardi après-midi
Cousons, Coursez,
Cousettes
À vos machines
Salle des Assos

Les mardis après-midi de 14 à 17 h

La couture plus facile ! Venez rejoindre les Cousettes, à la Salle des Associations, avec vos idées, vos projets et l'entraide fera le reste.

Plus de renseignements :
06.03.45.92.20

J'♥ CAUDROT

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ATELIER DE PEINTURE CAUDROTAIS

Nouvelle saison pour l'atelier de peinture, salle des Associations à Caudrot

Le Lundi de 14 h à 17 h

Comme l'an passé, un atelier par mois est entièrement réservé à l'apprentissage du dessin sous la direction du Maître de la lumière Jean Guy DAGNEAU.

Le lundi 14 octobre, de 9 h à 17 h : comment peindre au couteau ?

Sous la direction de l'artiste Olivier PFLEGER

Et, bien sûr, le Salon des Arts le 25 et 26 janvier 2020.

Bonne saison à tous.

La Présidente : Anne-Marie SENIL

annemariesenil@yahoo.fr

Association YOGA BIEN-ÊTRE

Le Forum des associations nous a permis de nous retrouver entre membres mais aussi d'accueillir de nouvelles adhérentes. Les cours ont repris avec une remise à niveau de la pratique du **Hatha Yoga**.

Notre professeur **Jocelyne** veille à ce que tout le monde trouve son équilibre et son dynamisme intérieurs toujours dans « le confort de la posture ». Le yoga est un ensemble de méthodes du corps et de l'esprit qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques de respiration et de méditation ouvert à tous.

Nous vous attendons.....

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Barbillon a perdu un grand homme avec **Michel BENITO** qui en était le Président depuis de nombreuses années. Michel connaissait la Garonne comme personne, dans les moindres recoins il savait où trouver le carnassier et il a fait que le Barbillon continue de vivre, surtout avec son concours de pêche pendant la fête communale annuelle.

L'édition du 20 juillet 2019 s'est fort bien déroulée avec encore plus de participants malgré une Garonne très basse. Les pêcheurs durent faire face à beaucoup trop d'algues et, l'année prochaine, le concours se fera le matin.

Les algues ont rendu la Garonne très dure à pêcher, nos carpistes en attente permanente d'un coup d'eau pour relancer leur ligne.

Fin novembre, début décembre, nous lâcherons 70 kg de sandres et 50 kg de brochet.

Encore merci aux commerçants Caudrotais pour les magnifiques lots de matériel de pêche et autres cadeaux. Comme tous les ans, la Municipalité a offert les traditionnelles coupes qui font la joie de nombreuses étagères.

J'♥ CAUDROT

Julien PAUILLACQ

LA VIE ASSOCIATIVE

Le club **Joyeux Automne** a repris ses diverses activités dès le début du mois de septembre.

Le voyage dans le marais Poitevin, du 9 au 12 septembre, a ravi les participants qui ont eu le plaisir de terminer le séjour par un magnifique spectacle équestre à La Palmyre.

Les cours de gymnastique et de pilates qui comptent de nouveaux adhérents se déroulent le mardi à 9 h et le mercredi à 16 h.

Les adeptes de la photo se réunissent auprès de **Gérard GUTIERREZ** le lundi à 19 h, tous les 15 jours depuis le 9 septembre.

Les marcheurs se retrouvent tous les mercredis à 9 h, les randonneurs le jeudi à 13 h 30 au foyer rural.

Nos joueurs de belote restent fidèles au jeudi après-midi à 14 h, et les scrabbleuses au lundi à 14 h 30.

Des ateliers numériques ont été instaurés, la première session est en cours, la deuxième suivra et la troisième débutera dès le mois de janvier 2020.

Nos projets sont nombreux cette saison encore :

Le 17 octobre nous nous rendrons à Artigues au cabaret « le Grain de Folie »

Le 7 novembre, nous nous retrouverons autour d'un repas au Foyer Rural

Les 23 et 24 novembre, la section photo organise son expo, désormais traditionnelle, et vous invite à venir nombreux.

Le 16 janvier 2020 aura lieu l'assemblée générale au cours de laquelle seront dévoilées nos prochaines manifestations.

Le 9 février 2020 sera la date du loto annuel.

Nous vous rappelons que nous serons ravis d'étoffer notre club par de nouvelles adhésions, nous vous invitons à vous joindre à nous quel que soit votre âge.

Les bénévoles n'ont pas nécessairement du temps. Ils ont du cœur.
Elizabeth ANDREWS (1882-1960)

J'♥ CAUDROT

Renée LACAZE
Secrétaire de l'Association

LA VIE ASSOCIATIVE

Vaillante Sport Caudrot

École de foot

Foot Animation :

La saison a débuté début septembre pour les plus jeunes.

La catégorie U6 - U7, enfants nés en 2013 et 2014, s'entraîne en entente avec les Bleuets Macariens le mercredi après-midi de 16 à 17 h à Saint Pierre d'Aurillac avec **Didier BOUDIGUES**. Un grand merci à l'association AVL qui assure le transport, jusqu'au stade, des enfants présents au centre de loisirs le mercredi.

La catégorie U8 - U9, enfants nés en 2011 et 2012, s'entraîne le mardi de 18 h 30 à 19 h 45 au stade de Caudrot avec **Ludovic MARTIN** et **Éric DUPUCH**. Les plateaux ont lieu le samedi matin, il y a 1 à 2 rassemblements par mois.

La catégorie U10 - U11, enfants nés en 2009 et 2010, s'entraîne également le mardi de 18 h 30 à 19 h 45 au stade de Caudrot avec **Vincent CROUZET** et **Cédric LABÉCOT**. Pour ce groupe, les plateaux ont lieu chaque week-end hors vacances scolaires.
Les enfants sont sur une pratique de foot à 8 sur demi-terrain. Ils évoluent au Niveau 2 Départemental secteur Sud, poule H sur cette première phase.
Cette poule est composée des clubs de Monségur, Sauveterre, Lamothe, Bleuets Macariens et Grignols.

La catégorie U12 - U13, enfants nés en 2007 et 2008, s'entraîne en entente avec les Bleuets Macariens les mercredis et vendredis de 18 h 30 à 20 h 00 au stade de Saint Pierre d'Aurillac avec **Yannick VANDROY**, **Rolland MARSCHALL** et **Romain PISON**.
Ce groupe est constitué de 2 équipes foot à 8 et évolue dans un championnat avec classement.
C'est le début des choses un peu plus sérieuses.
Les 2 équipes jouent au même niveau mais dans deux poules différentes, Brassage Niveau 2 Départemental, poules 24 et 27.
Poule 24 : Bazas 3, Mazères, Fargues, Landiras.
Poule 27 : Bazas 2, Sauveterre 2, Castets en Dorthe, Grignols.
Les premiers résultats sont encourageants.
21/09/2019 victoire 6 à 3 contre Castets en Dorthe
28/09/2019 victoire 15 à 0 contre Grignols
28/09/2019 Nul 4 à 4 contre Landiras
Pour plus de renseignements sur ces catégories, vous pouvez contacter le Responsable école de Foot **Vincent CROUZET** au 06.07.32.83.54.

.../...

LA VIE ASSOCIATIVE

.../...

Formations (foot à 11)

La catégorie U14-U15, joueurs nés en 2005 et 2006, sont quant à eux en entente avec les Bleuets Macariens et l'ES Verdelais. Ce groupe s'entraîne le lundi de 18 h 30 à 20 h au stade de Saint Pierre d'Aurillac et le mercredi de 18 à 20 h au stade de Verdelais avec **Jérémy AUTHIER**, **Damien LAMARQUE**, **Yannick BIELSA** et **Nicolas POURRAT**.

Ce groupe est constitué de 2 équipes avec une équipe 1 essentiellement composée de U15 (nés en 2005) et l'équipe 2 de U14 (nés en 2006).

Les 2 équipes sont engagées en Brassage Niveau 3 Départemental poule E et I.
Poule E : Gensac, Coteaux Dordogne 2, Mazères, Targon 2, Vallée Garonne, Gironde-La Réole, Morizès, Bazas 2 et Monségur.

Poule I : Saint Symphorien, Canéjan, Beautiran, Cestas 3, Léognan 2, La Brède 2 et Cabanac.

L'équipe U15 a bien débuté sa saison car elle s'est imposée en championnat 1-0 contre Morizès et une victoire 7-1 contre Mazères en Coupe de Gironde !!!

Pour l'équipe U14, début de saison plus compliqué avec une défaite 9-1 contre Coteaux Dordogne en Coupe du District, les garçons se sont écroulés en seconde période, sans doute dû au manque de repère sur un grand terrain ...

La catégorie U16-U17, joueurs nés en 2003 et 2004, eux aussi en entente avec les Bleuets Macariens et l'ES Verdelais, s'entraîne le mercredi 18 h 30 à 20 h au stade de Saint Pierre d'Aurillac et le vendredi de 18 h 30 à 19 h 45 au stade de Caudrot avec **Laurent BOYALS** accompagné de **Stéphane GUILLEMETTE**.

Le groupe est engagé en Brassage Niveau 2 Départemental poule A.

Cette poule est composée de Bazas, Vallée Garonne, JSA CPA, Saint Médard d'Eyrans, Gradignan, Cestas 3, Bouliac, Parempuyre et Gironde-La Réole.

En championnat les résultats sont accrochés, une victoire 3-2 à Bouliac et une défaite 2-1 à Gradignan.
En coupe de Gironde, ils ont été battus 3-0 contre Union Saint Jean.

Les performances individuelles,, ce n'est pas le plus important.
On gagne et on perd en équipe. Zinedine ZIDANE

.../...

LA VIE ASSOCIATIVE

.../... **Equipes seniors**

Nos deux équipes ont débuté la saison 2019/2020.

Les Seniors A évoluent en Départemental 2 poule C. Un niveau très relevé suite aux réformes du football régional et départemental que nous subissons depuis maintenant 4 ans !!!

Cette poule est composée de Landes Girondines, Illats, Le Barp, Caudéran, Union Saint Bruno 2, Saint Médard en Jalles 3, Bordeaux E.C, Martignas-Illac 2, Lamothe-Mongauzy, Le Taillan 2 et ES Verdelais.
L'équipe a commencé la saison en s'inclinant lourdement 6-1 en coupe de France contre une équipe de sa poule, Caudéran.

Depuis, l'équipe fanion est invaincue en championnat avec 1 victoire à la Lagotte 1-0 contre Lamothe et un match nul ramené des Landes Girondines (Marcheprime), mais également en coupe car étant reversée en Coupe de Nouvelle Aquitaine, elle est venue à bout de 2 équipes Lot et Garonnaises, RC Agen victoire 1-0 et Miramont Lavergne 2-2 (5 tirs aux buts à 3).

L'équipe réserve évolue en Départemental 3 poule G.
Cette poule est composée de Vallée Dordogne, Montesquieu 2, Portes Entre 2 mers 3, Pessac Alouette 2, Bassens 2, Bastidienne 2, Béglais 2, Ambès 2, Carbon Blanc 2, Carignan et Portets.
Début de saison très compliqué pour notre équipe dû aux trop nombreuses blessures avec également un niveau de compétition très élevé pour de la Départementale 3. Elle s'est inclinée 3 fois en 3 rencontres.
Les entraînements ont lieu les mercredis et vendredis de 19 h 45 à 21 h 15 au stade de la Lagotte avec pour entraîneur principal **Patrice BENQUET** et **Xavier LASSERRE** responsable de l'équipe réserve.

Les vétérans font leur petit bonhomme de chemin en collectionnant les victoires et en marquant de nombreux buts, le tout dans une ambiance des plus conviviales !

Féminines

C'est la nouveauté de la rentrée !!!

En effet, aujourd'hui plus que jamais le football se conjugue au féminin et la Vaillante n'a pu y échapper. Jusqu'à présent les féminines étaient uniquement représentées à l'école de football mais, cette saison, c'est bien au niveau senior que les filles font leur apparition !!!

Cette nouvelle équipe en entente avec l'ES Verdelais est composée de joueuses nées à partir de 2003. Elles s'entraînent le mardi de 19 h à 20 h 30 au stade de Verdelais et le vendredi de 19 h 45 à 21 h 15 au stade de Saint Martin de Sescas avec **Jérémy COLOGNI** et **Arnaud MALLERON**.
Les filles sont sur une pratique de foot à 8, demi terrain.
L'équipe est engagée en Départemental 2 poule C.
Cette poule est composée des clubs de Créon, Toulenne, Villandraut-Préchac, Vallée de Garonne, Saint Symphorien, Langon, Fargues et Pineuilh.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, dirigeants, éducateurs, joueuses, joueurs et arbitres qui représentent notre club car chacun à leur niveau permettent que les couleurs de La Vaillante soient reconnues et respectées dans notre région Aquitaine.

Ce sera avec un grand plaisir que l'ensemble des dirigeants et l'effectif de La Vaillante de Caudrot vous accueilleront autour de la main courante. Vous pourrez passer de bons moments sportifs, encourager les couleurs de votre commune dans une ambiance sympathique et ... c'est gratuit !

Histoire

La Vaillante aura 110 ans le 9 novembre 2019, avec deux périodes de « sommeil » entre 1914-1918 et 1939-1945, saluons la mémoire de nos prédécesseurs et remercions-les de nous avoir emportés au sein de cette belle famille !!!

ALLEZ LA VAILLANTE ! ! !

J'♥ CAUDROT

110 ANS

Etat Civil, depuis le Bulletin de Juin 2019

Les nouveau-nés

DELECOURT Noha

LAMOTHE Léo

LEGLISE BARROUILLET Jeanne

LE MERRER Mathis

OLIVIER Giulia

OSTINET Victoria

Alexandra CHAVANON et Sylvain DUPOUY

Patricia BOLHY et Pierre DURAN CAMPANA

Camille POUYALET et Xavier LACAZE

Laurie CAZENAVE et Vincent RODRIGUES PINTO

Celles et ceux qui nous ont quittés :

BENITO Michel

DA SILVA GONCALVES José

DELORME Agnès

DUMEAU François

JULIEN Michel

LATRILLE Carmen

LECOINTE Élise

NAGEL Christelle

Renseignements utiles 1

MAIRIE : Secrétariat

Le secrétariat est ouvert :

Le Secrétariat sera fermé les 24 et 31 décembre

Lundi - Mardi - Jeudi de 14 h 00 à 18 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 - Permanence des adjoints de 18 à 19 h

Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Fermé le samedi

Téléphone : 05.56.62.81.23

Télécopie : 05.56.62.71.22

Courriel : mairiecaudrot@orange.fr

Site : http://caudrot.fr

PERMANENCE

2ème et 4ème mardis de 9 h 30 à 12 h

après avoir pris rendez-vous au

Centre Médico-Social de Cadillac au

Recensement militaire : Les filles et les garçons nés en 2003 doivent se faire recenser, après avoir eu 16 ans.

Bibliothèque Municipale

A votre disposition
(sauf imprévu)

Le mercredi de 15 h 00 à 16 h 30
Le samedi de 14 h 30 à 16 h 00

Assistantes maternelles

Madame **MOREAU Christine** 05.56.62.72.65
Madame **MARTIN Valérie** : 09.50.81.54.60
ou 06.15.48.64.86
Madame **TESSIER Chantal** : 06.87.93.27.17
RAM (Relais Assistante Maternelle) : 05.56.63.84.25

LA POSTE

Lundi au vendredi
13 h 30 à 16 h 30

Samedi : fermé

sictom sud gironde

Centre de RECYCLAGE de Langon

Horaires d'hiver (novembre à mars)

Lundi au vendredi : de 9 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00
Samedi de 9 à 15 h 45

sictom sud gironde

Ordures ménagères

Ramassage le lundi et le jeudi matin

proxi DÉCHET
récupération en conteneurs
sictom sud gironde

Au parking du Stade de La Lagotte

19 novembre 2019 de 9 à 16 h

Maison de l'Habitat
SIPHEM

SIPHEM - Maison de l'Habitat

47, avenue du Général de Gaulle

33190 GIRONDE-sur-DROPT
05.56.61.20.75

Conciliateur de justice

Permanence de Monsieur **Éric CORDONNIER**
Mairie de SAINT-MAIXANT le 3ème lundi de chaque mois, sur rendez-vous au 05.56.62.03.08

Aide architecturale, Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement

Permanence de Monsieur **Jean-Noël BORD** (Architecte Conseiller)

en mairie de Saint-Macaire

tous les 3èmes vendredis de 14 à 17 h, sur rendez-vous au 05.56.63.03.64

Renseignements utiles 2

Téléphones utiles

Infirmières : 06.81.25.70.19
Cabinet Docteur GUICHENEY : 05.56.27.46.95
SUDGIMAD (Santé Garonne) : 05.56.62.75.00
Clinique Sainte Anne : 05.57.98.03.03
Ambulances : 05.56.62.81.10
Taxi 2G : 06.75.75.32.61
Pharmacie des Tilleuls : 05.56.62.80.06
Hôpital Pasteur : 05.56.76.57.57

Médecins

En semaine de 20 h 00 à Minuit
Le week-end le samedi de midi à 20 h. et le dimanche de 8 h. à minuit. Les jours fériés de 20 h à Minuit
UN SEUL NUMÉRO : 05.56.61.21.61
Vous serez orientés vers un médecin généraliste

En cas d'URGENCE, appelez le 15

Médecin de GARDE sur INTERNET :
www.ordre-medecins-gironde.org/

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX
Permanence médicale téléphonique
05.56.96.40.80

SNCF
Gare de LANGON : 3635

Centre Anti-Tabac
8, rue Treuils 33000 BORDEAUX
05.56.99.39.66

SIDA Info Service
1, rue Guérin 33000 BORDEAUX

PHARMACIES

Octobre

Le 20 FAURY-VASQUEZ à La Réole
Le 27 DES TILLEULS à Caudrot

Novembre

Le 1er CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron
Le 3 DE CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt
Le 10 FAURY-VASQUEZ à La Réole
Le 11 FAURY-VASQUEZ à La Réole
Le 17 DES TILLEULS à Caudrot
Le 24 MIRAMBEAU à la Réole

Décembre

Le 1er CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron
Le 8 DE CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt
Le 15 DU ROUERGUE au Rouergue
Le 22 BONNEFOND à Monségur
Le 25 ANDRAUD-HUE à Castets-en-Dorthe
Le 29 DES TILLEULS à Caudrot

Janvier 2020

Le 1er LES ARCADES à Sauveterre de Guyenne

ATTENTION, des changements peuvent avoir lieu en cours de période

UN SEUL N° 05 56 61 21 61

Bulletin communal

Octobre 2019

ÉPILOGUE

Directeur de la Publication : Jean-Pierre JAUSSERAND

Les rédacteurs : Jean-Pierre JAUSSERAND, Roger NETTE, Édouard LENGAIGNE, Carole BRAU, Sandrine GARRELIS, Odile RAMBAUD

Nombreuses photos de Gérard GUTIERREZ, animateur de l'atelier éponyme au Joyeux Automne.

Rédacteur en Chef : Roger NETTE, en charge de la Commission COMMUNICATION.

Créations informatique et artistique : Roger NETTE

Paroisse de Caudrot

La paroisse de Caudrot fait toujours partie du secteur pastoral de Langon et ce secteur reçoit un nouveau curé qui est aussi curé du secteur de Podensac, il gère ainsi 44 « clochers ».

Le père **Thomas BRENTI**, nommé au 1er septembre curé des paroisses catholiques des secteurs de Langon et de Podensac, a été installé officiellement par Monseigneur RICARD le 15 septembre. Cette installation s'est faite en présence des représentants des communes du territoire, tous les maires ayant été invités.

Pour Caudrot, donc, nous avons un curé le père BRENTI et un prêtre coopérateur l'abbé **Jean MAUREL** déjà présent l'année dernière. Ils résident l'un et l'autre à Langon.

Sur le plan administratif : baptême, mariage, obsèques, certificat de baptême … la démarche est toujours la même : une demande est adressée par téléphone, mail ou courrier au Presbytère de Langon.

05.56.62.32.76

eglisenlangonnais@wanadoo.fr

2 rue St Gervais 33210 Langon

Jean MAUREL

Photo de Jérôme JAMET publiée dans SUD OUEST le 13 septembre 2019 avec son article Publiée avec son autorisation (Merci)

Thomas BRENTI

J'♥ CAUDROT

Odile RAMBAUD